|  |
| --- |
| **Marché n° 2026-017-1** |
| **OBJET : PRESTATIONS DE SERVICE DE CONTRÔLE, D’EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET CURATIVE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE COURANTS FORTS AINSI QUE LA RÉALISATION DE PETITS TRAVAUX D’ÉLECTRICITÉ ANNEXES DU BÂTIMENT (LOT 1) ET DES INSTALLATIONS DE SÛRETÉ DE COURANTS FAIBLES (LOT 2 : ENTRETIEN, MAINTENANCE, DÉPANNAGE ET NOUVELLES INSTALLATIONS), POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L’ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE**  **LOT N° 1 : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES EN COURANT FORT (CFO)** |
| **CADRE DE RÉPONSES TECHNIQUES AYANT VALEUR DE MÉMOIRE TECHNIQUE**  CRT |
| Ce cadre de réponse ayant valeur de mémoire technique sera constitutif d’une pièce contractuelle à part entière et fera partie intégrante du marché engageant le titulaire. |
|  |

1. **MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE ET ORGANISATION DU TRAVAIL**

Note de présentation de la méthodologie et de l’organisation de travail envisagées par le soumissionnaire pour la réalisation des prestations de contrôle et de maintenance en précisant en particulier l’organisation de ces contrôles et de maintenance ainsi que l’organisation interne et externe du soumissionnaire pour assurer le respect des objectifs du marché :

**1.1-**Proposer une organisation opérationnelle entre l’Établissement et le titulaire (modes et fréquence de communication et tout élément que le soumissionnaire jugera utile de préciser) ;

**1.2-**Proposer, sur la base de l’annexe 3 du CCTP (gamme de maintenance et ses fréquences) un rétroplanning d’intervention de maintenance préventive pour chaque année du marché ;

**1.3-**Détailler les modalités d’intervention de maintenance préventive, sur la base du rétroplanning proposé ci-dessus ;

**1.4-**Détailler la procédure et les modalités d’intervention en maintenance corrective/curative pour la prise en charge des incidents et des dysfonctionnements ;

**1.5-**Détailler les actions spécifiques proposées pour le pilotage du marché et le suivi de la performance :

**1.5.1-**par du « reporting » incluant le suivi des interventions, les incidents et les actions d’amélioration engagées,

**1.5.2-**par des indicateurs de performance portant sur les délais d’intervention, le taux de disponibilité des équipements, récurrence des pannes,

# MOYENS HUMAINS PROPOSÉS ET AFFECTÉS À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DU MARCHÉ

Note de présentation détaillée des moyens humains proposés et affectés à la réalisation des prestations de contrôle et de maintenance (en fournissant obligatoirement des profils complets des personnels affectées à l’encadrement :

2.1-Détailler les compétences, les formations et les expériences avérées de chaque membre de l’équipe envisagée ; et fournir l’ensemble des profils complets de tous les personnels (d’encadrement et d’intervention).

2.2-Présenter le dimensionnement de l’équipe proposée, son fonctionnement habituel hors situation particulière (modalités de planification envisagée), son adaptabilité face aux congés ou encore à des situations d’urgence, ainsi que le détail des modalités de remplacement en cas d’absence, prévue ou non, de l’agent chargé de la permanence sur site (cf. article 3.3.2 du CCTP).

2.3-Modalités proposées pour la transmission des informations/communication tant au sein de l’équipe d’intervenants qu’à l’égard de l’Établissement, en vue d’assurer la continuité de service dans l’exécution des prestations et la sécurité des installations.

2.4-Quelles sont les modalités mises en place pour la formation des agents du soumissionnaire permettant de conserver un niveau de compétences nécessaire à l’exécution des prestations du marché et à la détention des habilitations exigées ?

# MOYENS MATÉRIELS PROPOSÉS ET AFFECTÉS À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DU MARCHÉ

# Note de présentation détaillée des moyens matériels proposés et affectés à la réalisation des prestations : moyens matériels spécifiquement dédiés à l’exécution des prestations (outillages électro-technique spécifique « CFO » ; appareils de mesure et de contrôle conformes et régulièrement vérifiés (détailler les modalités d’entretien/maintenance) ; moyens d’accès adaptés aux contraintes du site (escabeaux, échelles, dispositifs de balisage). Le soumissionnaire devra produire les fiches techniques correspondantes, ainsi que les modalités de maintenance des matériels, les modalités de remplacement éventuel.

# 3.1-Détailler les moyens matériels spécifiquement dédiés à l’exécution des prestations (outillages électro-technique spécifique « CFO » ; appareils de mesure et de contrôle conformes et régulièrement vérifiés (détailler les modalités d’entretien/maintenance) ; moyens d’accès adaptés aux contraintes du site (escabeaux, échelles, dispositifs de balisage).

# 3.2-Présenter en détail le « stock panier » de consommables et pièces courantes se rapportant aux prestations du marché (lampes, tubes LED, fusibles ; etc…)

# CRITÈRE ENVIRONNEMENTAL

Note de présentation détaillée des actions et/ou propositions mises en œuvre par le soumissionnaire dans le cadre de l’exécution des prestations du marché, qui devra en particulier traiter obligatoirement les points suivants :

**A/.** Détail des modalités et du processus de gestion des déchets électriques (art. 6.1 du CCTP) :

**B/.** Actions spécifiques proposées, dans le cadre des prestations, en vue de maîtriser les consommations énergétiques (art. 6.2 du CCTP) :

**C/.** Actions spécifiques proposées, dans le cadre des prestations, en vue de respecter les prescriptions de l’article 6.3 du CCTP :

**D/.** Actions spécifiques proposées dans le cadre des prestations, en vue de réduire l’empreinte liée aux déplacements (article 6.4 du CCTP) :

**E/.** Actions spécifiques ou moyens proposés dans le cadre des prestations, en vue de respecter les prescriptions de l’article 6.5 du CCTP :